

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/02/2021

Dossier complet le :

11/02/2021

N° d'enregistrement :

2021-ARA-KKP-02979

1. Intitulé du projet

Création de bâtiments pour l'extension et le développement de l'activité de la société INTERLAB, commune de Puycapel (15).
Nota : Le présent dossier est établi pour le compte de la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne, porteuse du projet pour l'entreprise INTERLAB.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Michel TEYSSEDOU

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 6 6 7 8 0 0 0 1 8

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39.b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher [...] est supérieure ou égale à 10 000 m ² .	Le projet de la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne, en collaboration avec INTERLAB, porte sur la création de nouvelles surface de production et de stockage sur un nouveau terrain d'environ 4,5ha. Ce projet se décomposera en 2 phases qui, à terme, augmenteront d'environ 6 000 m ² la surface de bâtiments. L'emprise finale du site (existant + extension) représentera un zone d'environ 8 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet concerne l'aménagement des terrains (4,5 ha) positionnés au Nord du site INTERLAB de Puycapel. Ce projet se découpe en 2 phases et vise, à terme, à augmenter la surface d'activité de la société INTERLAB.

- Phase 1 : 2021-2022

Aménagement du terrain

Création d'un bâtiment de stockage de 1 364 m²,

Création d'un bâtiment de production de 1 550 m²,

Création de locaux techniques (local compresseur, onduleur, chaufferie et stockage bois, garage de chargement),

Création de voies de circulation, de 24 emplacements de stationnements supplémentaires, des ouvrages de gestion des eaux pluviales, d'un dispositif d'assainissement non collectif et l'aménagement des espaces verts périphériques.

La phase 1 comprend également l'adaptation d'une partie du site existant (ajout d'une mezzanine au bâtiment de production par exemple) sans agrandissement d'emprise au sol.

- Phase 2 : horizon 2030 : Création d'un bâtiment pivot d'environ 800 m², destiné à l'accueil, réfectoire, salles de réunion et de formation, et d'un second bâtiment d'environ 2 000 m² destiné à la production et au stockage.

4.2 Objectifs du projet

La société INTERLAB mène une activité de recherche et production sur la commune de Puycapel (15). Ainsi, elle conçoit et fabrique du matériel scientifique de pointe ainsi que les consommables nécessaires pour le contrôle-qualité en microbiologie. La Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne a la volonté d'accompagner le développement des entreprises de son territoire. Pour cela, elle souhaite porter les investissements immobiliers nécessaires au développement d'INTERLAB selon le modèle de l'atelier relais.

Ainsi, le projet de construction et d'aménagement du site est porté par la Communauté de Communes en collaboration avec INTERLAB. Ce projet permettra l'aménagement d'une extension de l'unité de production, de l'unité de stockage et la création d'un campus industriel dans la Châtaigneraie Cantalienne (15), aménagements qui seront exploités par la société INTERLAB.

L'objectif du projet est d'augmenter la surface de production pour répondre à une demande croissante dans les meilleures conditions de travail, la nécessité d'attirer, de former et de fidéliser de jeunes ingénieurs en Recherche & Développement en leur offrant un environnement de travail attrayant, notamment en matière de cadre et d'espace, de type campus.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux vont se dérouler en 2 phases, la première sur les années 2021/2022, la seconde à l'horizon 2030. Ces phases se composeront des étapes suivantes :

- Défrichage des terrains. Cette opération sera réalisée par INTERLAB avant que les terrains ne soient cédés à la Communauté de Communes qui portera l'aménagement du site.
- Terrassement des terrains afin de créer une plateforme plane d'environ 1,9 ha pour l'accueil des aménagements du site ;
- Mise en place des voiries et création des fondations des bâtiments de la première phase ;
- Mise en place des réseaux enterrés (électricité, télécom, AEP, EU, EP) ;
- Construction des bâtiments de la première phase en partie couvert de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation ;
- Aménagements des voies de circulation (empierrées afin de limiter l'imperméabilisation) et extension du parking ;
- Aménagement des abords : espaces verts (engazonnement, plantations), bassin de rétention des eaux pluviales...
- Installation de l'activité d'INTERLAB sur le site.

Dans un second temps, un permis de construire sera déposé pour la seconde phase de travaux. Celle-ci consistera à :

- Création des fondations des 2 bâtiments de la seconde phase ;
- Mise en place des réseaux complémentaires ;
- Construction des bâtiments de la seconde phase.

Ainsi, la majeure partie des aménagements sera effectuée lors de la première phase. Durant la seconde, les interventions seront limitées à la construction des 2 derniers bâtiments et leurs raccordements. La durée de chantier de la première phase est estimée à environ 12 mois, la seconde à environ 6 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois le site aménagé, celui-ci sera rattaché au site INTERLAB.

Cette extension permettra d'accroître la production de la société INTERLAB afin de satisfaire la demande croissante dans son domaine d'activité : matériel scientifique de pointe et consommables nécessaires dans le contrôle-qualité en microbiologie.

De plus, le présent projet prévoit lors d'une 2ème phase, un bâtiment destiné à la création d'un campus industriel permettant de former et de fidéliser de jeunes ingénieurs en R&D et d'améliorer leurs conditions d'accueil et de travail.

A noter que les bâtiments de stockage et de production seront couverts de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité verte employée en auto-consommation. La nouvelle chaufferie sera créée afin de chauffer l'ensemble du site à partir de bois en plaquettes provenant des bois environnants appartenant à la SCI familiale des dirigeants permettant un approvisionnement complet en circuit extra court, éliminant ainsi les émissions de CO2 provenant d'énergies fossiles. Les 40ha de bois sont, depuis de nombreuses années, gérés de façon durable, grâce à un Plan Simple de Gestion qui vérifie la pérennité, l'entretien et l'exploitation raisonnée des parcelles de bois.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire au titre du code de l'urbanisme. A noter qu'un permis de construire sera déposé par phase de construction.

Le projet est également soumis à déclaration IOTA (Loi sur l'eau) au titre de la rubrique 2.1.5.0. traitée dans un dossier dédié. Ce dossier comprendra une notice d'incidence qui analysera précisément l'incidence du projet sur les eaux et décrira les mesures à mettre en place pour les maîtriser : gestion des eaux de ruissellement et maîtrise du risque pollution en phase chantier afin d'éviter la dégradation des cours d'eau en aval (après le chantier, il n'y aura plus de risque pollution sur le site).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise du site actuel	~3,61 ha
Emprise cadastrale de la nouvelle zone	~4,5 ha
Emprise au sol totale des bâtiments existants	2 315 m ²
Emprise au sol total des bâtiments projetés : phase 1 / phase 2	3 282 m ² / ~2 800 m ²
Surface en voirie et stationnement : actuelle / extension	~5 050 m ² / ~14 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

INTERLAB
Lieu-dit "Jalenques"
15 340 PUYCAPEL

A noter que la commune de Puycapel est née du regroupement des communes de Calvinet et de Mourjou

Coordonnées géographiques¹

Long. 44° 41' 37" .. Lat. 02° 20' 10" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est localisé dans l'emprise de la ZNIEFF de type 1 "Ruisseaux de la Capie et de Jalenques" (code 830020190), et de la ZNIEFF de type 2 "Bassin de Maurs et Sud de la Châtaigneraie"(code 830007464).
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Puycapel est située en zone de montagne (zonage agriculture), au sein du Massif Central.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche du site étudié est située à 58 km au Nord-Est. Il s'agit de la "Narse de Lascols" (code FR3800185).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet se trouve à environ 16 km à l'Ouest du Parc Naturel Régional de l'Aubrac et à 31 km à l'Est du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. La Réserve Naturelle Régionale des Coteaux du Fel est située à environ 14 km à l'Est du projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune du projet n'est pas couvert par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le château de Lamothe est inscrit à l'Inventaire des Monuments Historique, il bénéficie d'un périmètre de protection de 500 m. Il est situé à 1,7 km au Nord-Est du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'inventaire des zones humides du département du Cantal recense plusieurs zones humides dans le secteur étudié mais hors de l'emprise du projet. La plus proche est située à 60 m au Nord-Ouest du projet, une seconde est présente à 170 m au Nord-Est du site, une troisième est localisé à 280 m à l'Est. A noter qu'un pré-diagnostic écologique n'ayant fait apparaître aucune zone humide a été réalisé sur le site du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Puycapel ne dispose pas de Plan de Prévention de Risques Naturels ni de Plan de Prévention de Risques Technologiques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Puycapel se situe dans la Zone de Répartition des Eaux - ZRE1501 (Arrêté préfectoral n°94-1020 du 05 août 1994 - Annexe A).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'eau destiné à la consommation humaine le plus proche du projet est situé à environ 3 km au Nord. Le projet n'est pas inclus dans les périmètres de protection de ce captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive habitats, faune, flore "Haute Vallée du Lot entre Espalion et Saint Laurent d'Olt et Gorges de la Truyère, Basse Vallée du Lot et le Goul" (code FR7300874). Ce site est localisé à environ 5,7 km au Sud-Est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est recensé dans les environs par les bases de données disponibles.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site INTERLAB existant est raccordé au réseau d'adduction d'eau potable communal, il est équipé d'un compteur permettant de suivre la consommation. Les nouveaux bâtiments qui seront créés, seront également raccordés au réseau. L'eau est employée pour les sanitaires et réfectoire. Les activités menées sur le site ne nécessitant pas d'eau. Aucun prélèvement d'eau dans le milieu naturel ne sera réalisé.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'a pas de lien direct avec les eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrassements qui seront réalisés sur les terrains de l'extension, destinés à créer une plateforme qui accueillera les futurs bâtiments, ainsi que la mise en place des fondations, engendreront la production de déblais. Ceux ci seront optimisés de manière à réutiliser la totalité des déblais sur site (création de la plateforme).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux nobles (granulats) seront nécessaires pour la création des voiries et des bâtiments. Ces matériaux permettront de garantir la portance nécessaire à la réalisation du projet. Ceux-ci proviendront de carrière du secteur.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé au Nord du site INTERLAB existant. Ce site abrite plusieurs enjeux écologiques avérés ou potentiels comme une Hêtraie-chênaie à houx (habitat patrimonial), la ripisylve présente en bordure du ruisseau (Orme lisse potentiellement présent), des Landes à genêt à balai et fougère aigle, des prairies mésophiles, d'une châtaigneraie entretenue et d'un bassin aménagé. Ces différents habitats sont susceptibles d'accueillir des espèces patrimoniales (chiroptères, oiseaux, amphibiens, insectes, flore). Les enjeux du milieu naturel sont étudiés en annexe 7. Des mesures permettent de maîtriser tout impact potentiel sur le milieu naturel.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est localisé à environ 5,7 km au Nord-Ouest du site Natura 2000 "Haute Vallée du Lot entre Espalion et Saint Laurent d'Olt et Gorges de la Truyère, Basse Vallée du Lot et le Goul". Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux habitats ainsi qu'aux espèces les peuplant car il n'existe aucun lien direct entre eux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se localise au Nord du site INTERLAB existant. Cette zone abrite actuellement des boisements (cf. pré diagnostic écologique). Les travaux d'aménagement de la zone, et notamment les terrassements destinés à l'aplanissement des terrains, modifieront cette zone. Une demande d'autorisation de défrichement sera réalisée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est localisé hors de tout zonage réglementaire (la commune de Puycapel ne dispose pas de PPRt).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est localisé hors de tout zonage réglementaire (la commune de Puycapel ne dispose pas de PPRn).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le trafic sera principalement dû aux camions alimentant le chantier et aux engins évoluant sur le site (durée limitée). En phase exploitation, le développement de l'activité sur le site permettra d'augmenter l'effectif du site et sa production. Trafic moyen journalier actuel : 60 véhicules dont 10% de camions inférieurs à 3,5t et 2 % de semi remorque. Trafic moyen journalier futur : 75 véhicules (même ratio). Soit une augmentation d'une quinzaine de véhicules dont 1 à 2 camions par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux seront source de bruit. Cette incidence restera localisée aux abords du site et de durée limitée. Sur le site, l'activité est menée dans les bâtiments. De plus, celle ci n'est pas source de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des vibrations pourront être générées en phase chantier lors du compactage des différentes plateformes. Ces vibrations seront donc ponctuelles dans le temps et limitées à l'emprise du chantier.</p> <p>En phase d'exploitation, les activités projetées dans les nouveaux bâtiments n'engendreront aucune vibration</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage extérieur sera mis en place. Celui ci sera allumé uniquement le soir et le matin lorsque la lumière naturelle n'est pas suffisante.</p> <p>Conformément aux prescriptions du diagnostic écologique, l'éclairage sera adapté afin de limiter l'incidence sur la faune (orienté vers le bas).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales de la nouvelle zone seront récupérées (voiries, toitures). Elles seront gérées sur site puis rejetées dans le milieu naturel (infiltration et rejet dans le talweg Nord).</p> <p>Le dossier Loi sur l'Eau qui sera réalisé permettra de dimensionner précisément les ouvrages nécessaires à cette gestion.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité qui sera mise en place sur le site ne génère pas d'effluent.</p> <p>Le site INTERLAB actuel dispose d'un système d'assainissement non collectif dont le traitement est réalisé par un filtre à sable de 50 m². Le traitement des eaux usées des nouveaux bâtiments sera réalisé par l'intermédiaire d'une fosse toutes eaux accompagnée d'un filtre à sable de 50 m².</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, des déchets pourront être produits. Ceux ci seront pris en charge par les différents intervenants.</p> <p>En phase d'exploitation, l'activité de production sera susceptible d'engendrer des déchets non dangereux. Ceux ci seront stockés puis évacués vers des centres adaptés. Le personnel produira des déchets ménagers qui seront mis en bennes puis évacués par le service dédié de la communauté de communes.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucun site patrimonial dans le secteur du projet. Une réflexion a été menée lors de la conception du projet afin que le site et les bâtiments soient intégrés dans l'environnement paysager : choix des matériaux, réflexion sur l'aménagement extérieur et des plantations, positionnement des bâtiments... De plus, le relief local et les boisements suffisent à masquer efficacement le site. cf. Annexe 8.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement les terrains appartiennent à la société INTERLAB qui entretient les boisements s'y trouvant. Ces terrains seront défrichés et aménagés pour accueillir l'activité de la société. A noter que, comme pour le site INTERLAB actuel, les espaces extérieurs seront aménagés avec des plantations et un ensemencement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La conception du projet a été réfléchi afin de limiter l'imperméabilisation du site et d'optimiser son intégration dans le paysage local. Une gestion des eaux sera mise en place afin d'éviter une augmentation importante des ruissellements en aval du site. Le dimensionnement précis de ces ouvrages sera effectué dans le cadre d'un dossier de déclaration loi sur l'eau. Les ouvrages de gestion des eaux (noues et bassin) viendront compléter l'aménagement paysager du site, le nouveau bassin créé permettra également de disposer d'une réserve d'eau en cas d'incendie. L'implantation des bâtiments (localisation et espacement de 15 m) a été déterminée afin de limiter le risque incendie, d'assurer la stabilité géotechnique de la plateforme créée, de permettre la mise en place d'une voirie périphérique et favoriser les conditions de travail des employés (lumière naturelle). Le projet prévoit le maintien et la création d'espaces verts afin d'intégrer les nouveaux bâtiments dans leur environnement et de conserver une lisière naturelle. L'architecture des bâtiments, leur positionnement et les matériaux de construction permettront de créer un site harmonieux dans un écrin de verdure. Un prédiagnostic écologique composé d'une analyse bibliographique et d'inventaires de terrain a permis d'identifier les enjeux du site et de mettre en place un calendrier de travaux cohérent. De plus, des mesures sont également prévues afin d'éviter d'impacter la faune locale et de créer un site attractif pour la faune : aménagement des noues et bassin, gestion de l'éclairage extérieur, point d'attention lors du défrichage...

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet d'extension s'intègre dans la continuité du site actuellement occupé par la société INTERLAB et vise à développer l'activité du site. Cette entreprise implantée depuis près de 30 ans sur le secteur a pu se développer grâce à des investissements réguliers. Aujourd'hui apparait la nécessité d'agrandir ses surface de production et d'accueil pour répondre à la demande croissante et d'attirer et fidéliser de jeunes ingénieurs tout en continuant la recherche et le développement sur le site. Le projet permettra de répondre à ses objectif et ainsi pérenniser l'activité, d'augmenter les emplois sur le secteur de Puycapel et assurer un développement scientifique de pointe localement. La conception du projet a été réfléchi afin de l'intégrer au mieux dans son environnement paysager tout en assumant son activité industrielle. Ainsi, une série de mesures sont prévues (conception et exploitation), décrite dans le paragraphe précédent et dans les annexes du dossier.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Pré diagnostic écologique Annexe 8 : Présentation du projet Annexe 9 : Description de l'activité d'INTERLAB

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

St. Mamet. la Salveterre

le,

28/01/2021

Signature

